

# KERLING-LES-SIERCK

## Informations de fin d'année 2015



### Elections régionales 2015

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains afin de s'adapter à la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015). Ainsi, au 1er janvier 2016 (date d'entrée en vigueur de la réforme), le nombre de conseillers élus correspondra au nombre de régions.

Les bureaux de votes seront ouverts de 8h00 à 18h00

**Bureau de vote N° 1** : Salle du Conseil Municipal 23, rue Principale à Kerling-Lès-Sierck

**Bureau de vote N° 2** : Ancienne école 32, route de Bouzonville à Haute-Sierck

Sur votre carte électorale figurent le numéro et l'adresse de votre bureau de vote ainsi que votre numéro d'inscription sur la liste électorale.

### Fermeture de fin d'année de la Mairie

La Mairie sera fermée du **21 décembre 2015 au 2 janvier 2016 inclus**. Pensez dès à présent à prendre vos dispositions pour toutes vos démarches administratives. Une permanence pour les inscriptions sur la liste électorale pour l'année 2016 aura lieu le 31 décembre de 10h00 à 11h30 en Mairie

☞ Uniquement en cas d'urgence veuillez vous adresser à Monsieur le Maire ou à l'un de ses Adjoints.

### Révision du POS en PLU

Une première réunion de prise de contact a eu lieu en Mairie de Kerling-Lès-Sierck le 5 novembre 2015.

La prochaine réunion a été fixée le vendredi 15 janvier 2016 à 10h00 avec les exploitants agricoles.

Dès à présent, un cahier de doléances est à votre disposition aux heures d'accueil du public en Mairie.

Vous pourrez également suivre l'évolution de cette révision dans la presse locale, sur notre site internet [www.mairiekerling.fr](http://www.mairiekerling.fr) ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur de la Mairie.

### Sécurité et travaux

Les travaux d'effacement des réseaux secs de la « Rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck sont maintenant terminés, ainsi que le relamping des lampadaires sur les trois villages.

Les travaux d'assainissement réalisés par le SIAKOHM avancent à un rythme soutenu sur les villages de Kerling-Lès-Sierck et Haute-Sierck.

Les entreprises réalisant ces travaux constatent néanmoins que les arrêtés réglementant la circulation ainsi que les panneaux de limitation de vitesse ne sont pas toujours respectés par les habitants.

Ces panneaux sont mis en place pour assurer la sécurité des riverains ainsi que celle des ouvriers des entreprises qui réalisent ces travaux.

**Merci de respecter la réglementation mise en place.**

### Battues de chasse

La période des battues de chasse a débuté, vous pouvez consulter les dates des battues sur le panneau d'affichage extérieur de la Mairie. Pour rappel il est interdit de se promener en forêt quand une battue est signalée.

*Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.*

*Votre Maire  
Jean- Michel HIRTZ*